

ESSAI DE DEFINITION DU STATUT ACTUEL DU CINCLE PLOGEUR *Cinclus cinclus* EN DORDOGNE.

Jean Claude BONNET*

Les recherches, sur trois années, qui ont servi de base à la rédaction de cet article ont été facilitées par la participation de plusieurs membres de la SEPANSO-Dordogne et du CROAP .

Initialement, l'objectif était de préciser le statut du Cincle plongeur *Cinclus cinclus* en Dordogne tel qu'il avait été présenté dans l'Atlas des Oiseaux Nicheurs de France (YEATMAN, 1976). Seules existaient quelques observations anciennes faites sur deux rivières, l'Auvézère et la Dordogne .

D'autres buts ont été fixés à cette enquête, entre autre l'étude des biotopes favorables à la nidification de l'espèce ainsi que la densité de son peuplement .

LES DONNÉES DE L'ATLAS DES OISEAUX NICHEURS DE FRANCE (YEATMAN, 1976)

Le Cincle plongeur n'apparaissait comme nicheur certain ou possible que sur la frange Est du département .

Il faut cependant noter qu'à l'époque, peu d'ornithologues avaient participé à cette enquête, la Dordogne étant alors l'un des départements les moins bien prospectés sur le territoire national .

LA SITUATION ACTUELLE D'APRÈS LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Répartition du Cincle plongeur en Dordogne

Un rapide examen montre que le Cincle niche de façon certaine ou probable sur la moitié environ des cartes au 1/50000 qui couvrent le département. L'absence d'indice probant sur la carte de TERRASSON malgré la

* La Renardie, St Mayme de Pereyrol, 24380 VERGT

présence d'un cours d'eau aussi favorable que le Coly, peut paraître surprenante. Des recherches ultérieures, plus approfondies, permettront sans doute de modifier légèrement ce statut mais d'ores et déjà quelques lignes directrices se dégagent :

- le quart Nord-Est du département semble plus favorable. La Haute Isle et ses affluents, l'Auvézère et la Loue, le parcours supérieur de la Dronne et son affluent la Côte et enfin le Bandiat à l'extrême Nord rassemble plus des trois quarts des sites de nidification actuellement connus dans le département.

- dans la partie Sud-Est, la population se répartit en taches. Les sites occupés sont relativement isolés les uns des autres et la densité des couples nicheurs y est notablement plus faible qu'au Nord-Est.

Seuls quelques ruisseaux ont fourni des indices de nidification certaine (le Manaurie) ou probable (le Céou, la Couze, la Beune).

- aucun indice de nidification n'a été noté, pour le moment, à l'Ouest de la ligne passant par RIBERAC, MUSSIDAN, BERGERAC, ISSIGEAC. Cependant quelques sites peuvent avoir échappé à notre prospection.

Les biotopes favorables à la présence du Cincle

1- Les cours d'eau

Il s'agit de ruisseaux, à la condition qu'une végétation épaisse ne les recouvre pas, ou de rivières jusqu'à une vingtaine de mètres de largeur comme c'est le cas de l'Isle à SARLIAC ou au moulin de Rognac quelques kilomètres en amont de PERIGUEUX.

Prédominance des biotopes aménagés: le rôle des barrages

Dans notre département, la plupart des cours d'eau favorables présentent du fait de barrages artificiels, une alternance d'eau peu profonde avec courant rapide et lit caillouteux et d'eau profonde à surface calme et fond vaseux (amont du barrage). Telles se présentent l'Isle en amont de PERIGUEUX, l'Auvézère dans son cours inférieur et moyen ou la Dronne en son cours moyen.

Les secteurs caillouteux à allure rapide ont la préférence du Cincle tout comme les barrages eux-mêmes, du moins tant que les eaux sont relativement basses; c'est en général là qu'il vient se nourrir. Par contre nos observations nous conduisent à penser que les secteurs immédiatement en amont du barrage sont souvent utilisés comme lieux de repos. Les Cincles y sont souvent observés, immobiles sur la berge, à l'abri d'une souche ou perchés sur une racine.

Quelques biotopes naturels

Dans l'extrême Est du département, l'altitude plus élevée et la pénétration dans le massif ancien expliquent la présence de vallées plus étroites et profondes aux flancs abruptes et rocheux. Dans le fond de ces vallées s'inscrivent des cours d'eau aux allures torrentueuses, parsemés de gros rochers et parfois coupés de cascades. C'est le cas de quelques portions de la Haute Dronne et surtout des gorges de l'Auvézère de Savignac Lédrier à Génis, sur quinze kilomètres environ. Le Cincle retrouve là son milieu d'origine et de prédilection.

2- Les sites de nidification

Des sites artificiels essentiellement

Les sites les plus recherchés sont les moulins, habités ou en ruines, et les ponts. Quelques ponts seulement sont utilisables par le Cincle qui s'installe soit dans un trou entre les pierres (Pont d'Ars sur le Bandiat) soit sur le rebord d'une poutrelle métallique ou en béton soutenant le pont et servant de support au nid (Pont de Manaurie sur le ruisseau du même nom).

Quelques rares sites naturels

Les sites naturels sont constitués par des rochers en bordure de cours d'eau et n'existent qu'en de rares secteurs précédemment évoqués (Haute Auvézère, Haute Dronne). En avril 1984, nous avons découvert un nid occupé dans un rocher de la rive droite de l'Auvézère près de St Mesmin.

Situation du nid par rapport au niveau de l'eau

La très grande majorité des nids a été découverte entre 1 et 2 mètres au dessus du niveau moyen de l'eau (Cf. Tableau). Quelques uns sont installés plus bas, jusqu'à 0,5 mètre (Moulin de Jommelière sur le Bandiat) ou nettement plus haut (à 4 m au pont de Valeuil sur la Dronne).

En résumé, le milieu préférentiel du Cincle en Dordogne apparaît pour l'essentiel très lié aux activités de l'homme tant en ce qui concerne la recherche de la nourriture (facilité par les barrages) que le choix du site de nidification (ponts et moulins). Les milieux naturels favorables ne constituent que des exceptions.

Les effectifs nicheurs en Dordogne

Les effectifs nicheurs restent difficiles à évaluer, la prospection n'ayant été systématique que sur quelques portions de cours d'eau.

Cela a été réalisé sur le Bandiat dans l'extrême Nord du département où F.FELVY a découvert quatre couples nicheurs dont trois sur une portion de six kilomètres de cours d'eau, le quatrième étant isolé des précédents.

En fait les effectifs paraissent assez faibles, sans doute en raison de la rareté des sites de nidification favorables.

L'effectif actuel pour l'ensemble des cours d'eau du département pourrait être compris entre 30 et 50 couples.

Les sites d'hivernage du Cincle plongeur

Les sites d'hivernage coïncident en gros, avec les sites de nidification. Il y a cependant une extension vers l'Ouest (vallée de la Dronne au-delà de TOCANNE). Un individu a été observé au pont de Barnabé à PERIGUEUX durant l'hiver 1981-82 et 5 autres à COUZE en Février 1984.

CONCLUSION

Malgré le manque d'observation antérieure à 1975, il semblerait que le Cincle plongeur ait connu une certaine expansion en Dordogne au cours de ces dix dernières années. Il s'agit d'un oiseau suffisamment "remuant" pour que les pêcheurs fréquentant régulièrement l'un de ses sites de nidification finissent par l'observer. De fait, sur la Dronne en aval de BRANTOME, deux pêcheurs ont affirmé avoir remarqué cet oiseau depuis 3 à 4 ans seulement.

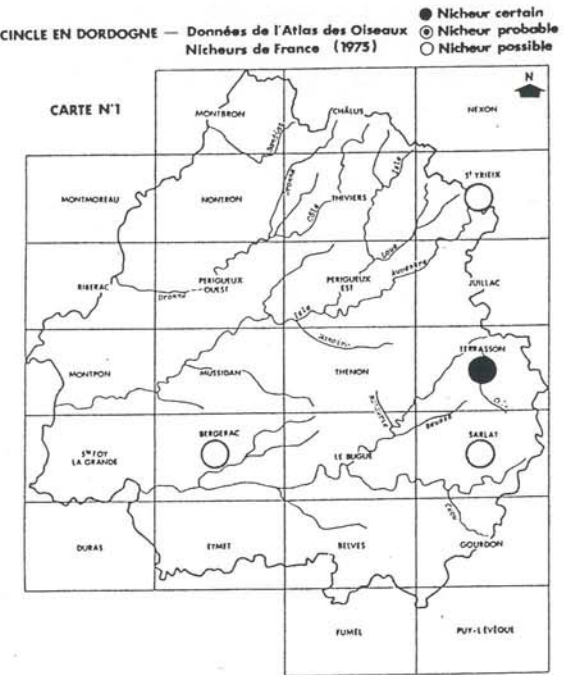
Cette expansion, si expansion il y a, se poursuivra-t-elle ? A priori, cela semble difficile à prévoir, un certain nombre de facteurs pouvant limiter la progression de l'espèce. Ainsi la partie Ouest du département s'avère peu propice à l'installation du Cincle : cours d'eau lents, rareté des moulins, sauf sur le cours inférieur de la Dronne. Par contre, dans le Sud-Est, tout au moins sur certains cours d'eau tels le Céou ou le Coly, il existe des sites apparemment favorables encore inoccupés.

Le Cincle plongeur pourrait peut être constituer un bon indicateur de l'évolution de la qualité des eaux sur une bonne partie du département.

Nous tenons à remercier, pour l'aide qu'ils nous ont apportée au cours de ces recherches :

P. ARNOUIL, J. BOUCHER, M. LATOUR, M. POMMIER, M. TEYNIERE

LE CINCLE EN DORDOGNE — Données de l'Atlas des Oiseaux
Nicheurs de France (1975)

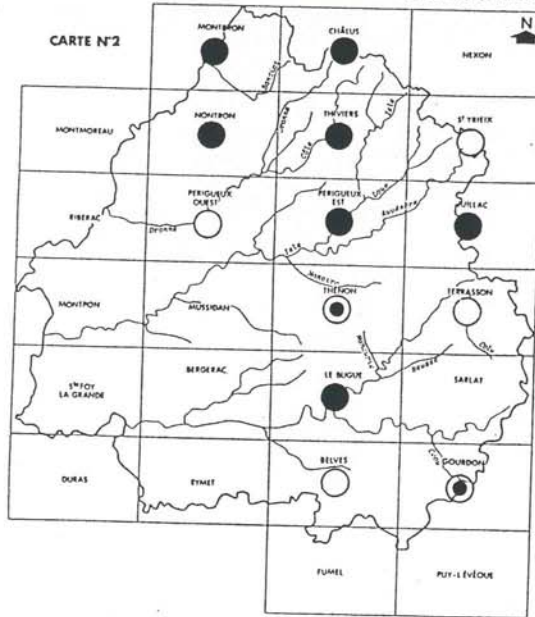


Hauteur des nids par rapport au niveau de l'eau.

Cours d'eau	Site	Hauteur du nid/eau
BANDIAT	moulin	0,5 mètre
	pont	1 mètre
	pont	2 mètres
ISLE	moulin	2 mètres
	moulin	1 mètre
	moulin	1 mètre
	moulin	?
AUVEZERE	rocher	2 mètres
	moulin	1,5 mètre
LOUE	pont	?
MANAURIE	pont	1,5 mètre
DRONNE	pont	2 mètres
	pont	4 mètres

LE CINCLE EN DORDOGNE — Situation connue en 1984

- Nicheur certain
- Nicheur probable
- Nicheur possible

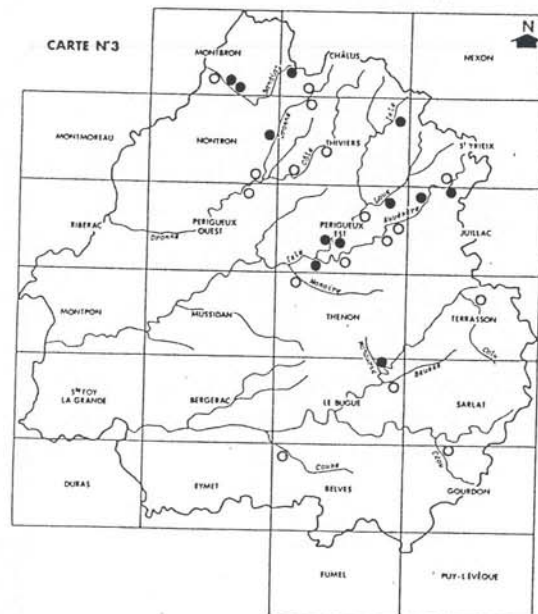


NOTE SUR LA FREQUENTATION HIVERNALE DES DECHARGES D'ORDURES DE L'OUEST DE L'AGGLOMERATION BORDELAISE PAR LES LARIDES.

J.Y. BOUTET* - G. MAYS**

CARTE DES SITES DE NIDIFICATION

- Nids découverts
- Adultes observés en période de nidification



Depuis de nombreuses années, la Garonne, au niveau de Bordeaux, est régulièrement fréquentée par des Mouettes et des Goélands *Larus sp.*, de l'été jusqu'au début du printemps. Cette attraction est due à la présence de déchets de la vie urbaine et évacués par la voie des égouts et petits cours d'eau affluents. Avec l'exploitation de vastes décharges d'ordures contrôlées dont la première fut créée à Bordeaux-Nord, ces oiseaux ont alors orienté leur quête de nourriture vers ces sites terrestres, se détournant plus ou moins du fleuve.

Des facteurs météorologiques ont également influencé l'utilisation des décharges. C'est ainsi que durant les hivers 1980-81 puis 1981-82, alors que de fortes tempêtes gênaient les Laridés sur le Bassin d'Arcachon, un grand nombre d'oiseaux vinrent se nourrir matinalement sur la décharge de Martignas-sur-Jalle, notamment en fin de semaine.

Le premier hiver, les oiseaux ne provenaient que du Bassin d'Arcachon; ceux qui fréquentaient la décharge durant l'hiver 1981-82 étaient issus, en grande partie, de la population "Gironde-Garonne".

Cette attraction pour les décharges d'ordures de l'Ouest de l'agglomération bordelaise s'est considérablement accrue avec le transfert des dépôts de Bordeaux-Nord vers la nouvelle décharge de Pessac-Le Bourgailh en 1983. L'origine des oiseaux fréquentant ce site correspond au dernier schéma évoqué, à savoir : estuaire de la Gironde et Garonne d'une part, Bassin d'Arcachon d'autre part.

La présente note a pour objet de rassembler l'essentiel des résultats recueillis sur les sites de Martignas et de Pessac-Le Bourgailh durant les hivers 1983-84 et 1984-85, grâce aux autorisations délivrées par la Communauté Urbaine de Bordeaux et la Société des Transports Mixtes Bordelais.

* 5, place du Bois Dormant, 33600 PESSAC

** 170, Avenue du Général Leclerc, 33600 PESSAC